

Conseil d'école du 27 avril 2021

Etaient présents

Les enseignants : Mmes, HEBERT, GARCIA, STEPHAN, NEVEU, DESRUES, BERNARD, EL HIMER, LE DEVEDEC, ARTZNER, FLEHO, PRAMOTTON et M. SARASIN

L'équipe municipale : Mme DOUCHY responsable et coordinatrice pôle jeunesse
M. CABARET et M. DERREY, élus municipaux

Les représentants de parents : Mmes RENAI-LEVACHER et LÉBOUVIER, M. HELPIQUET

Etaient excusés

Les enseignants : Mmes ROUXEL, ALLAIN-DIEULANGARD, PAIRIER

Les membres du RASED : Mme GAGLIONE-JONARD psychologue scolaire, Mme LORINQUER maîtresse E

Les représentants de parents : Mmes RABAUX, FURON, LUCAS-DRONEAU, MOUISEL, HERAULT, GALLERNE, DENIS, POURIN, BIGOT, M. BARRY

M. VINCOT, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de CESSON

- Vote du procès-verbal du conseil d'école du 8 décembre 2020 : (seules les personnes présentes à ce conseil d'école peuvent voter)

→ 12 votes pour – 5 abstentions – 0 vote contre

1. Prévisions d'effectifs de l'année 2021/2022

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Effectifs actuels								
5	44	47	43	47	47	35	37	26
Ajustement au 26 avril 2021								
Maxi 6	54	48	48	48	49	49	38	39
Total maternelle : 156				Total élémentaire : 223				

Suite aux mesures de carte scolaire basées sur les prévisions d'effectifs, notre école a obtenu pour la rentrée de septembre 2021 une ouverture de classe maternelle et une ouverture conditionnelle en élémentaire. Un enseignant sera donc nommé fin juin pour une classe maternelle et 6 classes de maternelle seront fonctionnelles dès le jour de la rentrée (moyenne de 26 élèves par classe). La mairie recrutera prochainement un(e) ATSEM pour cette sixième classe.

A l'élémentaire, nous commencerons la rentrée à 8 classes (moyenne de 27,75 élèves par classe) et Mr l'inspecteur de l'Education Nationale viendra compter les élèves le jour de la rentrée. En fonction des effectifs des autres écoles élémentaires, une commission décidera dans quelle(s) école(s) une classe supplémentaire ouvrira.

Concernant l'accueil des TPS, les préinscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 mai 2021 puis une commission école mairie se réunira première quinzaine de juin afin de décider conjointement du nombre de TPS que nous pourrions accueillir pour la prochaine rentrée scolaire, dans de bonnes conditions pour tous. Différents critères seront pris en compte : date de naissance des enfants, nombre d'élèves dans les classes.... Les parents ayant effectué une préinscription en mairie seront contactés mi-juin.

L'Education Nationale demande à ce que, **dans la mesure du possible**, les GS, CP et CE1 soient dans des classes de 24 élèves maximum afin d'accompagner au mieux les élèves dans l'apprentissage de la lecture.

2. Locaux scolaires et travaux

Suite au dernier conseil d'école, un portail supplémentaire a été installé à l'entrée principale de l'école, permettant de limiter l'engorgement à 8h20. L'ouverture automatique à 11h59 et à 16h29 permet aux parents d'élèves de maternelle d'entrer dans l'école avant que les élèves d'élémentaire n'arrivent au portail et limite donc les croisements.

Mme Lebouvier interroge sur les conditions d'ouverture de ce deuxième portail. Il est très utilisé le matin pour faciliter l'entrée dans l'école. Il n'est pas ouvert le midi car il y a moins de personnes à circuler. Quant au soir, son ouverture permet de mieux réguler les sorties et devrait entrer dans les habitudes.

Travaux de l'ALSH :

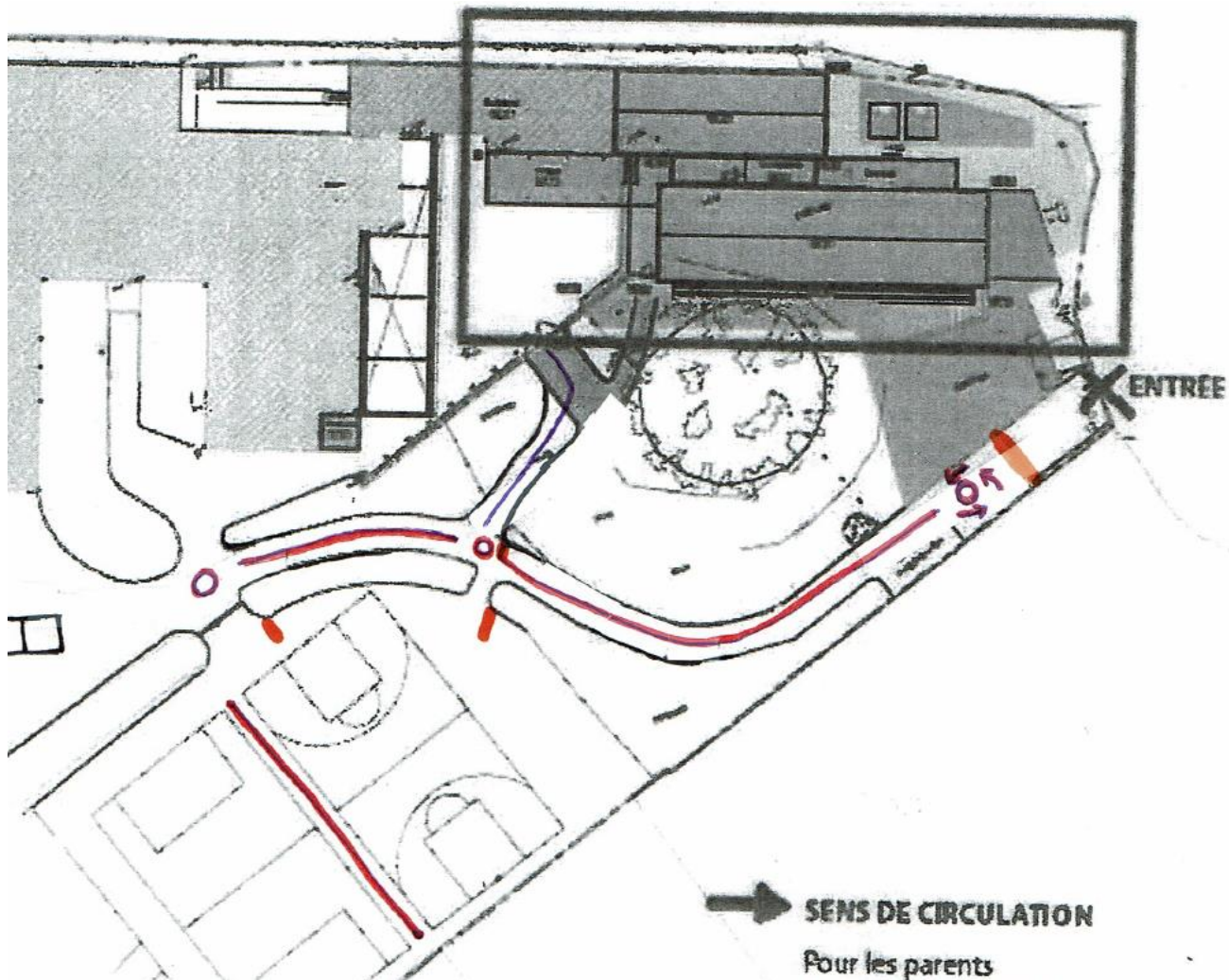
Les travaux ont débuté en janvier et se termineront fin 2021/début 2022.

Réflexion sur les marquages au sol dans la cour :

Les élèves de maternelle utilisent maintenant la moitié du plateau sportif ainsi que l'allée d'entrée dans l'école pour leurs récréations. A l'issue des travaux, il est possible que cet aménagement devienne définitif car il y aura plus d'élèves de maternelle et la cour bitumée sera amputée de 30 m².

Dans le cadre du nouveau projet d'école, une réflexion est engagée d'une part sur l'aménagement et l'agencement des différents espaces de la cour de récréation (élémentaire et maternelle) et d'autre part sur le savoir-rouler (deuxième priorité Education Nationale en EPS après le savoir-nager).

Une première proposition de marquage au sol vous est présentée ci-dessous pour l'espace maternelle afin de sécuriser la circulation en vélo et apprendre aux élèves les règles élémentaires de circulation :



Il s'agirait de tracer une ligne jaune pour délimiter la cour élémentaire et la cour maternelle, deux petits traits « stop », trois ronds points, une ligne médiane pour séparer le chemin en deux voies de circulation et enfin, une petite ligne après l'abri à vélos qui indiquerait la limite à ne pas dépasser lors des récréations.

Concernant la cour élémentaire, un premier travail collaboratif est en cours avec les élèves de CE2 et CM1 pour proposer des marquages dans la cour du bas, entre le nouveau bâtiment et les classes CM1-CM2 (type marelle, terrain de jeu avec différentes zones, quadrillage pour jeu de dames ou Puissance 4).

L'an prochain, dans le cadre du projet d'école, nous poursuivrons cette réflexion, avec peut-être un travail collaboratif entre les classes et un artiste, en associant la mairie et les représentants des parents d'élèves.

M. Derrey demande si les premières décisions concernant l'aménagement de la cour seront présentées lors du prochain Conseil d'Ecole. Il s'agit d'un long travail de réflexion qui ne sera pas terminé au prochain Conseil d'Ecole mais il y a déjà des avancées sur des coins, des tracés que les enfants souhaiteraient voir dans la cour. Madame Neveu demande si les tracés qui sont déjà proposés pour la maternelle (en lien avec le savoir-rouler) pourraient être faits rapidement afin de pouvoir être utilisés au plus vite.

Mmes Lebouvier et Renais soulignent les bonnes idées des enfants qui permettraient de s'éloigner des activités « genrées ».

3. Articulation des temps scolaires et périscolaires et temps de présence en classe des ATSEM

Restaurant scolaire :

Les enseignantes de maternelle ont abordé ce sujet au Conseil d'école du premier trimestre, suite aux remarques d'élèves et de parents : les enfants de grande section et certains moyenne section trouvent difficile d'attendre le deuxième service.

La mairie entend bien que les élèves de maternelle devraient pouvoir tous manger au premier service. La mairie travaille à l'organisation de ce temps méridien pour la prochaine rentrée scolaire : M. Derrey précise que la municipalité est en pleine réflexion (à laquelle les parents d'élèves sont associés) et qu'elle a notamment visité d'autres restaurants scolaires. Madame Douchy ajoute que la réflexion de la municipalité vise à atteindre un double objectif : faire manger tous les élèves de maternelle au 1^{er} service et absorber la hausse des effectifs.

Temps de présence en classe des ATSEM :

La question du temps de présence en classe des ATSEM, qui a été diminué lors du passage au rythme de 4,5 jours puis au retour à 4 jours a été posée par l'équipe enseignante lors du premier conseil d'école.

La mairie a engagé depuis une étude sur la répartition du temps de travail des ATSEM et leur temps de présence en classe.

Madame Douchy explique que le temps de présence en classe des ATSEM perdu lors de l'arrêt des TAP sera rajouté et qu'une autre réflexion vise à homogénéiser le temps de présence en classe des ATSEM quelle que soit la classe.

Madame Neveu demande à partir de quelle date les horaires des ATSEM devraient changer. Madame Douchy lui répond que cela devrait avoir lieu avant la fin de l'année scolaire. Elle ajoute qu'à la rentrée de septembre 2021, toutes les ATSEM seraient en temps plein classe (présence avec les élèves de 8h20 à 12h et de 13h50 à 16h30 avec d'autres missions également sur les temps périscolaires).

En outre, dans le cadre de l'ouverture de classe maternelle, un recrutement d'une ATSEM est en cours.

Récréations sur temps scolaire et périscolaire :

Une réflexion commune autour du bien vivre et jouer ensemble sur les temps de récréation scolaires et périscolaires en lien avec le conseil municipal des enfants, le projet d'école et le projet éducatif territorial de la mairie débute et se poursuivra les prochaines années pour des règles communes, des aménagements, la création de différents « coins » ou espaces.

4. Budgets 2021 octroyés par la mairie et équipement informatique de l'école

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Fournitures scolaires, manuels, pharmacie, consommables informatiques, photocopies :

52,68 euros x 325 élèves = 17121 euros

Sports et culture (essentiellement piscine) : 26,02 euros x 325 élèves = 8457 euros

Education au goût en maternelle : 650 euros

En dehors de ces crédits, d'autres dépenses sont prises en charge par la commune : entretien, eau, électricité, assainissement, téléphone et internet, portable, entretien et réparation du matériel et des locaux...

L'équipe enseignante avait demandé un budget basé sur les effectifs prévisionnels de janvier (soit 370 élèves prévus pour septembre 2021) mais ce sont les effectifs de septembre 2020 qui ont dû être pris en compte, soit 325 élèves. L'équipe avait également demandé un budget de 1000€ pour l'achat de livres mais celui-ci n'a pas été accordé par la municipalité. L'équipe enseignante va donc réfléchir à d'autres moyens d'enrichir le fonds de livres. Mme El Himer demande d'ailleurs aux représentants de la municipalité s'il serait possible que les écoles soient prioritaires sur le don ou l'achat de livres appartenant la médiathèque et dont celle-ci souhaiterait se séparer. M. Cabaret approuve la suggestion et va faire suivre la demande.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Matériel informatique : Dans le cadre du plan de relance institué par l'Etat, le Conseil Municipal a fait une demande de financement à hauteur de 27 206€ afin d'équiper l'école en tablettes, ordinateurs portables. La municipalité envisage aussi l'acquisition d'un TBI pour équiper la nouvelle classe d'élémentaire et le remplacement d'ordinateurs obsolètes. Ce montant sera accordé définitivement si l'Etat notifie une subvention de 19 044€. L'obtention de cette subvention n'est pas acquise car beaucoup de demandes sont effectuées par les écoles. Si seul un accord partiel était obtenu ou si la demande était refusée, la municipalité s'engage à verser la subvention de 6000€ qu'elle verse chaque année. La priorité serait alors donnée aux outils élèves (classe mobile de tablettes), de façon à pouvoir mettre en œuvre des séquences d'apprentissages avec l'outil informatique pour toutes les classes élémentaires sur l'année scolaire 2021/2022.

- Mobilier école élémentaire (ouverture de classe en septembre 2020) : un crédit de 4 100€ a été accordé par le Conseil Municipal.
- Mobilier école maternelle (ouverture de classe en septembre 2021) : un crédit de 4 500€ a été accordé par le Conseil Municipal.
- Matériel pédagogique ouverture classe élémentaire en septembre 2020 : la demande d'un budget de 800€ pour l'achat de manuels, jeux... a été validée par le Conseil municipal

Mme Lebouvier interroge la municipalité sur la maintenance du nouveau matériel informatique. Il est rappelé qu'un contrat de maintenance avec la société Micro C est actuellement en vigueur et continuera à l'être.

A partir de septembre 2021, les créneaux de médiathèque concerneront exclusivement le prêt de documents, et ponctuellement certaines animations ou médiations autour d'expositions.

Mme Lebouvier demande combien de temps sera alloué à chaque classe. Aucune réponse précise ne peut être donnée actuellement.

L'animateur sportif, Mr BREGERE, continuera à participer à des cycles d'apprentissage en EPS.

M. Helpiquet demande s'il est prévu d'avoir d'autres équipements sportifs utilisables par les écoles à Nouvoitou. Actuellement, le contexte sanitaire ne permet pas d'utiliser les salles de sport de la commune mais il est rappelé que l'école dispose habituellement de créneaux horaires. Un espace jeux prévu dans le lotissement est évoqué. Puisqu'il s'agira d'un espace public, il pourra probablement être utilisé à condition que les équipements mis en place s'y prêtent.

5. Projets pédagogiques de l'année et écriture du nouveau projet d'école

Projets pédagogiques de l'année :

Concernant les projets, cette année les contraintes sanitaires limitent les actions possibles, la piscine et l'EPS en intérieur sont de nouveau interdits jusqu'à nouvel ordre.

MATERNELLE	<p>Spectacle Animalium de la compagnie Malle Théâtre en mars pour les cinq classes. Ce spectacle basé sur la musique du carnaval des animaux a permis de travailler sur les animaux et sur les instruments de musique. D'une grande richesse artistique et poétique, il a été apprécié de tous.</p> <p>Environnement : poursuite du travail engagé avec la LPO, réalisation de plantations de fleurs aromatiques (en plus des plantations habituelles) dans les carrés très bien exposés installés par la mairie, construction d'un hôtel à insectes et début mai, il va y avoir un travail sur la construction des nids d'oiseaux.</p> <p>En juin, si le contexte le permet, une sortie au zoo de la Bourbansais est envisagée</p>
CP CE1	<p>Projet conte et musique qui se poursuit avec travail d'écriture, de mise en voix, de créations sonores et d'enregistrement de chants pour accompagner le conte avec Mr LEPLAT, musicien du SUET : chaque classe va mettre en musique une histoire qu'elle a inventée.</p> <p>En juin, afin de clôturer ce travail, une balade contée en forêt de Brocéliande est envisagée si les conditions sanitaires le permettent.</p> <p>Fête du 100^{ième} jour d'école lundi 26 avril</p> <p>CP et CE1 : animation musicale découverte des instruments de la famille des cuivres en juin (chaque classe bénéficiera d'une séance de 40 à 45 minutes)</p> <p>CE1 : animation sur le recyclage du papier et le zéro déchet en mai et juin</p>
CE2 CM1 et CM2	<p>Tous : projet musique avec le SUET Tour du monde musical achevé en avril (chansons d'autres cultures, autres langues, film transmis aux parents)</p>

	<p>CE2 : animation musicale découverte des instruments de la famille des cuivres en juin</p> <p>CE2-CM1 et CM1 : animatrices du Musée de Bretagne venues dans les deux classes présenter une médiation sur la Préhistoire en Bretagne. Pour poursuivre ce travail l'intervention d'un papa d'élève archéologue est également prévue.</p> <p>CE2, CE2-CM1 et CM1 : projet interclasses sur le bien vivre ensemble (marquage cour, saynètes sur le harcèlement, émotions et estime de soi, débats philosophiques)</p> <p>CM2 : demi-journée au collège de Vern dans le cadre de la liaison CM2/6^{ème}, demi-journée prévention routière à vélo en mai, intervention de prévention du tabagisme (suite aux changements de calendrier, des reprogrammations sont en cours)</p>
--	---

Nous saluons l'investissement de nos ATSEM, qui ont organisé en mars une journée des ATSEM très enrichissante pour tous, pour expliciter leurs multiples rôles au sein de l'école.

Le site de l'école, visible à l'adresse <https://ecole-primaire-chene-centenaire-nouvoitou.ac-rennes.fr/>, est en cours d'enrichissement. Vous y trouverez quelques photos et articles sur la vie et les projets de l'école. On peut y avoir accès en tapant simplement école du chêne centenaire dans un moteur de recherche.

Un onglet est dédié au coin des parents : l'APE et les représentants de parents d'élèves peuvent proposer des articles (format ODT), un trombinoscope, un calendrier d'actions, un contact mail... à la directrice qui les mettra en ligne.

Le projet d'école est en cours d'écriture, il serait composé de deux volets : un volet se connaître et bien vivre ensemble et un volet environnement. Il s'articulerait donc autour de l'Education au Développement Durable en s'appuyant sur quelques-uns des objectifs définis par l'ONU (bien-être et santé, justice, égalité garçons/filles, recyclage, moyens de transport doux, protection de notre environnement local) : le but est d'associer tous les partenaires (mairie et équipe périscolaire/ATSEM, parents d'élèves, élèves, enseignants + éventuellement associations, artistes, nouvoitouciens). Il sera présenté lors du prochain Conseil d'école de Juin

Le sujet du pédibus est abordé. Il est rappelé qu'un pedibus a déjà été mis en place sur la commune et que cela pourrait être un projet à envisager en y associant les enfants par un travail à l'école.

Vous pouvez voir les 17 objectifs de développement durable définis par l'ONU en suivant le lien :

<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

La date du prochain Conseil d'Ecole est fixée au mardi 15 juin 2021.

La secrétaire, Mme Flého

La Présidente, Mme EL HIMER